

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

Exterior Oil

N° de produit

-

Numéro d'enregistrement (REACH)

Sans objet

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

traitement de surface du bois à l'extérieur

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral des catégories d'applications mentionnées et identifiées apparaît à la rubrique 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise

WOCA Denmark A/S

Tværvej 6

6640 Lunderskov

Denmark

Tel: +45 99585600

Fax: +45 99585636

Personne à contacter

LFH

Courriel

info@ttwoodcare.com

Fiche de données de sécurité rédigée le

30-10-2016

Version de la fiche de données de sécurité

4.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

▼ 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aquatic Chronic 3; H412

Une explication totale des phrases H se trouve au rubrique 2.2.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger

-

Mention d'avertissement

-

▼ Mention(s) de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (H412)

▼ Conseil(s) de prudence

Précautions

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. (P101).

Tenir hors de portée des enfants. (P102).

générales
Intervention
Stockage
Élimination

Éviter le rejet dans l'environnement. (P273).

-
-

Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale. (P501).

Contient

-

▼ 2.3. Autres dangers

Contient des huiles siccatives. Risque d'auto-inflammation. Une fois les renversements, tissus utilisés, etc. ramassés, stocker dans des conteneurs ignifugés d'élimination des déchets avant destruction.

▼ Autre étiquetage

Contient du propiconazole, 3-iodo-2-propynyl butylcarbamate. Peut produire une réaction allergique. (EUH208).

Autre

-

▼ COV

VOC-MAX: 50 g/l, TENEUR MAXIMALE EN COV (A/f (PA)): 130 g/l.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

▼ 3.1/3.2. Substances/ Mélanges

NOM : propiconazole
NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 60207-90-1 N° CE: 262-104-4 N° d'indice: 613-205-00-0
PROPORTION : <1%
CLASSIFICATION CLP : Acute tox. 4, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1
H302, H317, H400, H410

NOM : 3-iodo-2-propynyl butylcarbamate
NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 55406-53-6 N° CE: 259-627-5 N° d'indice: 616-212-00-7
PROPORTION : <1%
CLASSIFICATION CLP : Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, STOT RE 1, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1
H302, H317, H318, H331, H372, H400, H410 (M-acute = 10) (M-chronic = 1)

NOM : Pentanoic acid, 5-(dimethylamino)-2-methyl-5-oxo, methyl ester
NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° REACH: 01-2119497421-36
PROPORTION : <1%
CLASSIFICATION CLP : Eye Irrit. 2
H319

NOM : Alcohols, C16-18, and, C18-unsatd, ethoxylated
NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 68920-66-1 N° CE: 500-236-9
PROPORTION : <0.05%
CLASSIFICATION CLP : Skin Irrit. 2
H315

(*) Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

Autres informations

ATEmix(inhale, vapour) > 20
ATEmix(dermal) > 2000
ATEmix(oral) > 2000
N chronic (CAT 3) Sum = $\sum(Ci/M(\text{chronic})^i * 25 * 0.1 * 10^{\wedge} CATi) = 1,55648 - 2,33472$
N acute (CAT 1) Sum = $\sum(Ci/M(\text{acute})^i * 25) = 0,060608 - 0,090912$

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

▼ Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

Contact visuel

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

▼ Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissements ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Sans objet

▼ 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le produit contient des substances qui peuvent provoquer des réactions allergiques chez les personnes déjà sensibilisées.

▼ 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun autre particulier

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

▼ 5.1. Moyens d'extinction

Recommandé : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Les oxydes de carbone. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

▼ 5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

▼ 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'exigences particulières.

▼ 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc. En cas de fuite dans l'environnement, prévenez aussitôt les autorités compétentes locales. Disposez éventuellement des récipients collecteurs pour empêcher les fuites dans l'environnement.

▼ 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Évitez les solvants.

▼ 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 concernant le traitement des déchets. Voir la rubrique 8 concernant les mesures de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

▼7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En raison du risque d'auto-inflammation, tout déchet provenant du produit, brouillard de pulvérisation et chiffons souillés etc. doivent être conservés dans un endroit ignifugé dans des conteneurs hermétiques, sinon, les déchets doivent être brûlés. La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Disposez éventuellement des récipients collecteurs pour empêcher les fuites dans l'environnement. Voir la rubrique « Équipements de protection individuelle/ Contrôle d'exposition » pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

▼7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Température de stockage

Stocker à l'abri du gel.

▼7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Pas d'informations

▼DNEL / PNEC

Pas d'informations

8.2. Contrôles de l'exposition

▼ Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

Précautions générales

▼ Respectez une hygiène professionnelle générale.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués.

Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

▼Mesures techniques

Appliquez s de précaution standard du secteur lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

▼Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

▼Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle



▼Généralités

Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE.

Équipements respiratoires

Pas d'exigences particulières.

▼Protection de la peau

Porter des vêtements de protection appropriés, par exemple une combinaison en polypropylène ou des vêtements de travail spéciaux en coton/polyester.

▼Protection des mains

Recommandé: Caoutchouc nitrile. Voir les instructions du fabricant.

Protection des yeux

Pas d'exigences particulières.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

▼ 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Couleur	Plus de couleurs
Odeur	Faible
pH	Aucune information disponible
Viscosité (40°C)	Aucune information disponible mm2/sek
Densité (g/cm ³)	1-1,1

▼ Changement d'état

Point de fusion (°C)	Aucune information disponible
Point d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible

▼ Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C)	Aucune information disponible
Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible
Inflammation spontanée (°C)	Aucune information disponible
Limite d'explosivité (Vol %)	Aucune information disponible

▼ Solubilité

Solubilité dans l'eau	Soluble
n-octanol/coefficient d'eau	Aucune information disponible

▼ 9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse (g/L)	Aucune information disponible
----------------------------------	-------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations

▼ 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7.

▼ 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunene particulier

▼ 10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé à la chaleur (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

▼ 10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le section 1.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

▼ Toxicité aiguë

Substance	Espèce	Test	Voie d'exposition	Valeur
3-iodo-2-propynyl butylcarbama...	Rat	LD50	Oral	300 - 500 mg/kg
3-iodo-2-propynyl butylcarbama...	Rat	LD50	Dermique	> 2000 mg/kg
3-iodo-2-propynyl butylcarbama...	Rat	LC50	Inhalation	6,89 mg/l (4 timer)
3-iodo-2-propynyl butylcarbama...	Rat	LD50	Oral	517 mg/kg
3-iodo-2-propynyl butylcarbama...	Rat	LD50	Dermique	>4000 mg/kg
3-iodo-2-propynyl butylcarbama...	Rat	LC50	Inhalation	>5800 g/m ³
propiconazole				
propiconazole				
propiconazole				

▼ Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données concernant la substance 3-iodo-2-propynyl butylcarbamate

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible

▼ Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Le produit contient des substances qui peuvent provoquer des réactions allergiques chez les personnes déjà sensibilisées.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

▼ **Cancérogénicité**

Données concernant la substance propiconazole
Résultat No adverse effect observed.

▼ **Toxicité pour la reproduction**

Données concernant la substance propiconazole
Résultat No adverse effect observed.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

▼ **Effets sur le long terme**

Aucunene particulier

RUBRIQUE 12: Informations écologiques▼ **12.1. Toxicité**

Substance	Espèce	Test	Durée	Valeur
3-iodo-2-propynyl butylcarbama...	Poisson	LC50	96 h	0,067 mg/l
3-iodo-2-propynyl butylcarbama...	Daphnie	EC50	48 h	0,16 mg/l
3-iodo-2-propynyl butylcarbama...	Algues	EC50	72 h	0,022 mg/l
3-iodo-2-propynyl butylcarbama...	Poisson	LC50	96	6,8 mg/l
propiconazole	Daphnie	EC50	48	10,2 mg/L
propiconazole	Algues	EC50	72	0,76 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
Aucune information disponible			

▼ **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BCF
3-iodo-2-propynyl butylcarbama...	Non	4	4,5
propiconazole	Non	3,72	146

▼ **12.4. Mobilité dans le sol**

3-iodo-2-propynyl butylcarbama...: Log Koc= 3,246 (potentiel de mobilité modéré).
propiconazole: Log Koc= 3,024268 (potentiel de mobilité modéré).

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations

12.6. Autres effets néfastes

Le produit contient des produits écotoxiques, qui peuvent avoir des effets nocifs sur les organismes aquatiques. Le produit contient des produits qui peuvent provoquer des effets nocifs indésirables et durables dans les milieux aquatiques du fait d'une mauvaise dégradabilité.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

Déchets

Catalogue Européen de Déchets (CED)

-

Étiquetage spécifique

-

▼ **Emballages pollués**

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 – 14.4

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

▼ ADR/RID

14.1. Numéro ONU	-
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-
14.4. Groupe d'emballage	-
Notes	-
Code de restriction en tunnels	-

▼ IMDG

UN-no.	-
Proper Shipping Name	-
Class	-
PG*	-
EmS	-
MP**	-
Hazardous constituent	-

▼ IATA/ICAO

UN-no.	-
Proper Shipping Name	-
Class	-
PG*	-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

-

Demandes de formation spécifique

-

Autre

-

Sources

Directive 2004/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules, et modifiant la directive 1999/13/CE.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16: Autres informations

▼ Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 - Toxique par inhalation.

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée^a.

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1

-

Autres symboles mentionnés à la rubrique 2

-

Autre

Conformément au Règlement (CE) n°1272/2008 (SGH) l'évaluation de la classification du mélange est basée sur:

La classification du mélange au regard des risques environnementaux est conforme aux méthodes de calcul fournies par le Règlement (CE) n°1272/2008 (SGH) Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

Homologué par

LFH

Date de la dernière modification importante (premier chiffre de la version de la fiche)

19-08-2014

Date de la dernière modification mineure (dernier chiffre de la version de la fiche)

19-08-2014